ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

2e Circonscription d'Ille-et-Vilaine (Rennes-Sud)



Electrices, Electeurs,

Le 23 Novembre prochain, vous serez appelés à élire les députés qui seront chargés de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Répondant aux sollicitations de nombreux amis, j'ai accepté de poser ma candidature dans la circonscription de RENNES-SUD.

C'est ainsi que je viens vous présenter mon programme d'action et vous demander vos suffrages.

Sincèrement républicain, je ferai tous mes efforts pour que soit réalisée l'UNION de tous ceux qui ont approuvé les NOUVELLES DISPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES destinées à installer dans notre Pays l'AUTORITÉ et la STABILITÉ.

La nouvelle République devra respecter toutes les croyances, placer toutes les familles françaises sur un pied d'égalité et leur assurer les mêmes possibilités dans l'instruction et l'éducation de leurs enfants.

Ces mêmes principes doivent s'appliquer à la « plus grande France ». Avec la France métropolitaine, l'Algérie devra former une association véritable, afin d'y rétablir la PAIX dans la JUSTICE et d'en promouvoir l'avenir économique et social.

De même, en Afrique Noire et à Madagascar, une politique audacieuse d'équipement et d'expansion économique permettra de réaliser l'idée de la grande COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, unanimement approuvée par ces territoires lors du dernier référendum.

Intensifiée dans la Métropole, cette expansion économique doit être poursuivie dans la stabilité de la monnaie et des prix, en procédant à des investissements judicieusement choisis, grâce auxquels pourront se développer nos exportations, s'alléger nos charges, et s'accélérer le progrès social.

A ces efforts, devront être associées toutes les forces vives de la Nation. A côté du CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, auquel est réservée une importance plus grande, il faudra créer des CONSEILS CONSULTATIFS RÉGIONAUX, en vue d'organiser et d'amplifier les économies régionales, avec le concours indispensable des associations syndicales et professionnelles.

Associées à cet immense effort, toutes les classes doivent en être les bénéficiaires.

Pour beaucoup encore, le problème le plus important est celui du pain quotidien. Pour le résoudre, il faut mettre un frein à la montée continuelle du prix de la vie, et maintenir le pouvoir d'achat à un niveau normal.

Grâce à la politique familiale instaurée depuis la Libération sur l'initiative du M. R. P., la France doit pouvoir apporter aux jeunes un grand espoir ; mais aujourd'hui ces jeunes doivent

vivre et s'épanouir librement ; il faut pour eux des écoles, des centres d'apprentissage, la possibilité d'apprendre un métier, et leur assurer du travail, ce qui reste primordial.

Mais il y a aussi les vieux, ceux qui ont travaillé toute leur vie, et qui n'ont plus présentement les ressources suffisantes pour subsister. La création du FONDS DE SOLIDARITÉ a permis de secourir beaucoup d'entre eux, mais il doit être suffisamment doté pour subvenir à tous les besoins. De même, le FONDS SOCIAL, créé en faveur des Vieux, doit retrouver sa véritable destination.

C'est aussi la FAMILLE qu'il faut protéger. Depuis plus de deux ans, les prestations familiales ne sont plus en rapport avec le coût de la vie et doivent être équitablement réajustées. De même, il sera nécessaire de procéder à une refonte totale du financement de la Sécurité Sociale, pour une gestion plus économique et plus efficace.

La politique de déconcentration industrielle, entreprise depuis la Libération et accentuée par le gouvernement du général De Gaulle, doit être poursuivie pour éviter l'émigration des jeunes vers la capitale et leur procurer du travail sans les obliger à s'expatrier. C'est le meilleur moyen de développer l'activité industrielle et commerciale locale et de lutter contre le chômage, tout en offrant des débouchés à l'agriculture, et à l'artisanat des ressources nouvelles ; l'équipement agricole en effet ne saurait être sacrifié à l'équipement industriel, mais il doit être accru dans les mêmes proportions. Le retard de notre région pour l'électrification, les adductions d'eau, la multiplication des chemins nécessitera une aide toute particulière des pouvoirs publics.

Une politique d'aménagement de l'habitat rural, d'enseignement et d'éducation professionnels, d'organisation des marchés devra être intensifiée, pour que l'agriculture puisse suffire aux besoins français et tenir sa place dans les échanges internationaux.

Français de toutes opinions, de toutes croyances, de toutes professions, citadins et ruraux, nous sommes tous solidaires ; c'est la raison pour laquelle mon ami Emile Tardif est à mes côtés, lui qui, par son activité professionnelle et syndicale comme par sa longue expérience de maire et de conseiller général, se consacre sans relâche à la défense des intérêts des cultivateurs.

Cette solidarité s'étend au-delà de notre province, au-delà de nos frontières. Notre prospérité dépend de la prospérité générale. Nous avons encore beaucoup de progrès à faire : lutte contre le taudis, à la campagne comme à la ville, accession à la propriété, construction de logements sains et accessibles à tous, aménagement du territoire, équipement des régions sous-développées. Toutes ces tâches n'intéressent pas seulement notre Région, notre Pays, mais toute l'Europe, à laquelle notre salut et notre avenir sont liés.

Nous ne prospérerons pas dans une France et une Europe appauvries.

Nous ne nous sauverons pas dans une France et une Europe asservies.

Si vous me faites confiance, je vous défendrai, en défendant la civilisation chrétienne et occidentale à laquelle nous sommes ensemble attachés.

Vive la France !
Vive la République !

Léon GRIMAULT

Adjoint au Maire de Rennes
Conseiller général du Canton de Rennes Sud-Est
Officier de la Légion d'honneur
Médaillé militaire - Croix de guerre
Administrateur du Bureau d'Aide sociale

Candidat Républicain Populaire (M.R.P.)

Remplaçant éventuel : Émile TARDIF

Maire de Le Verger
Conseiller général de Montfort-sur-Meu
Commerçant en produits du sol

Imp. Bretonne, Rennes - 31.1206